

19 SEPTEMBRE 2022

L'entreprise Proverbio, désireuse de promouvoir des valeurs envers ses collaborateurs, ses clients et l'ensemble de ses partenaires met en place cette charte éthique.

CHARTE ETHIQUE – PROVERBIO 2022

TOUS DROITS RESERVES

Table des matières

MESSAGE DE LA DIRECTION	2
LES VALEURS DE L'ENTREPRISE	3
CHAMP D'APPLICATION DE LA CHARTE	4
Nos collaborateurs	4
Nos parties intéressées	4
RESPECT DE LA LEGISLATION.....	5
Respect des droits de l'Homme et droit du travail	5
Interdiction de l'esclavage, du trafic d'être humain et du travail des enfants	5
Lutte contre la discrimination et le harcèlement.....	5
Le Règlement Général sur la Protection des Données – RGPD	6
RESPECT DE LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL	7
RESPECT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.....	8
LES RELATIONS COMMERCIALES.....	9
Le respect du droit de la concurrence.....	9
La lutte anti-corrupcion	9
La prévention des conflits d'intérêts.....	10
Protection des informations confidentielles	10
LES RELATIONS HUMAINES	11
Les salariés.....	11
Le dialogue social	11
Garantir l'égalité des chances	11
La communication et l'information.....	12
Devoir de confidentialité	12
RESPECT DES EXIGENCES ET SANCTIONS EN CAS DE MANQUEMENT	13
Dispositif d'alerte	13
Sanctions	13

MESSAGE DE LA DIRECTION

La Société PROVERBIO, spécialisée dans l'ennoblissement textile, a été créée en 1922 et fête ainsi ses 100 ans cette année. Explorer toutes les facettes du traitement de la soie, en pénétrer les secrets, l'ennoblir sans offenser sa magie naturelle, la mettre sans cesse en valeur : telle est notre vocation et notre ambition de chaque jour.

Depuis sa fondation, la Société PROVERBIO est une entreprise exclusivement façonnrière, spécialisée dans les tissus haut de gamme qui transforme les étoffes confiées par ses clients dans ses trois domaines de spécialité : le décreusage de la soie, la teinture et les apprêts.

Depuis 1922, notre entreprise n'a cessé de se développer. Forte de notre empreinte familiale, nous avons toujours su faire preuve d'innovation et de diversification.

Nous comptons de nombreuses valeurs et nous nous engageons à les promouvoir chaque jour car elles sont notre moteur dans toutes nos décisions et toutes nos actions.

Nous affirmons que la Société PROVERBIO attend de chaque collaborateur un comportement irréprochable, fondé sur la loyauté, l'intégrité, le respect de la dignité et des droits individuels des salariés.

A travers la mise en place de cette charte, la Société PROVERBIO rappelle que l'appartenance à notre société implique, au-delà du strict respect des lois et de toute la réglementation en vigueur, un savoir être que nous voulons irréprochable, fondé sur la loyauté, l'intégrité, le respect de la dignité et des droits individuels des salariés.

La rédaction de cette charte s'inscrit dans notre volonté de vouloir nous améliorer chaque jour et de continuer à développer des relations fiables et durables avec l'ensemble de nos parties prenantes. Cela nous permettra également sur le long terme de conserver un avantage concurrentiel à travers le respect de nos valeurs à tous les niveaux (commerciaux, humains, environnementaux).

Ces principes éthiques sont au cœur de notre stratégie et nous ont permis de développer notre société dans le respect constant des règles légales et réglementaires. Nous considérons qu'une réussite commerciale peut et doit s'articuler autour d'une conduite responsable.

Nous avons également pris conscience que nous avons une responsabilité en matière économique, sociale et environnementale et souhaitons le mettre en avant.

LES VALEURS DE L'ENTREPRISE

« Un peu plus de technique pour plus de beauté »

Tel est, depuis 1922, l'axiome inspirant notre travail, notre développement.

Une telle longévité se remplit de succès et d'épreuves qui alimentent l'expérience, la sagesse et la volonté de poursuivre l'aventure.

L'association des recettes traditionnelles les plus éprouvées et des technologies les plus innovantes d'aujourd'hui donnent une dimension unique à notre savoir-faire artisanal tout en demeurant une entreprise à taille humaine.

A l'amour de cette matière exceptionnelle, nous offrons l'exigence d'un travail bien fait et la mise à disposition de savoir-faire traditionnels et modernes au service des impératifs techniques très précis de nos clients.

Issue d'une tradition ancestrale, fidèle au trésor de savoir-faire dont elle a hérité, l'équipe PROVERBIO le fait fructifier grâce aux techniques de son époque qui, loin de l'étouffer, lui donnent des prolongements précieux.

Tous les descendants du fondateur, Silvio Proverbio, ont poursuivi le développement de l'entreprise en respectant les valeurs inculquées par ce dernier, avec la même passion et le même goût artisanal du beau travail.

Perpétuer la magie de la soie, éternel symbole d'un art de vivre traversant les siècles et toujours contemporain, demeure notre vocation.

Du fait de la complexité des étapes de fabrication et s'inscrivant dans une tradition de prestige, un contrôle qualité régulier est réalisé.

Il s'agit à la fois d'une garantie pour la clientèle concernée et de nos donneurs d'ordre mais aussi d'une exigence de professionnalisme et de qualité chez PROVERBIO.

Le respect des cahiers des charges et des réglementations toujours plus sévères est considéré comme une opportunité et non comme une contrainte.

Depuis 1922, nos valeurs n'ont pas changé : l'amour du métier et du bel ouvrage, du travail bien fait ; le goût et le sens de l'effort et de la remise en question ; la sincérité, la fidélité et la loyauté à l'égard de nos clients et partenaires.

La Société PROVERBIO illustre le professionnalisme et la rigueur, la fierté et l'humilité.

Toutes ces valeurs se sont transmises avec générosité de génération en génération, ancrant durablement une identité forte et fédérant autour d'elles les femmes et les hommes de l'entreprise et assurant la transmission des savoir-faire entre les différentes générations de collaborateurs.

CHAMP D'APPLICATION DE LA CHARTE

Les présentes règles n'ont pas pour objet de se substituer aux lois et règlements applicables, mais de définir des attitudes et de donner des repères qui, au-delà du nécessaire respect de la Loi, traduisent un comportement personnel et professionnel exemplaire dans l'intérêt de la Société et de l'ensemble de ses parties prenantes.

Nous attendons que nos valeurs soient respectées et véhiculées par l'ensemble des collaborateurs et des partenaires commerciaux de notre entreprise. Chacun doit faire preuve de bon sens et de loyauté.

Nos collaborateurs

Chaque collaborateur doit acquérir une connaissance suffisante des règles applicables à nos activités, afin de lui permettre de déterminer le moment où il lui devient nécessaire de prendre conseil auprès de la hiérarchie et/ou des services compétents.

Les membres de la Direction se doivent également d'avoir cette connaissance et de véhiculer les valeurs de l'entreprise qu'ils représentent afin de créer une cohésion nécessaire à notre structure pour continuer à évoluer durablement.

Nos parties intéressées

Les clients et les fournisseurs participent au succès commercial de l'entreprise c'est pourquoi nous souhaitons les impliquer au même titre que les collaborateurs dans notre démarche éthique.

Une relation commerciale durable doit se construire autour de valeurs communes et doivent être partagés afin que cette conduite éthique soit bénéfique pour tous.

Nous attendons de nos partenaires qu'ils appliquent les mêmes valeurs que nous en particulier s'agissant du respect de la législation sur la santé et la sécurité au travail, des droits de l'homme, de la protection de l'environnement et du respect de relations commerciales excluant toute forme d'illégalité.

C'est pourquoi nous insistons particulièrement sur le fait que l'ensemble de nos partenaires doivent respecter nos exigences et prendre les mesures qui s'imposent pour les garantir.

RESPECT DE LA LEGISLATION

L'entreprise s'engage à respecter les lois, les réglementations ainsi que toutes les normes susceptibles d'être appliquée au sein de la société.

Respect des droits de l'Homme et droit du travail

Le droit international a fixé de nombreuses règles en matière de respect des droits de l'Homme et nous nous engageons à respecter l'ensemble de ces règles et à veiller à ce que tous nos partenaires se conforment également à celles-ci.

La dignité humaine doit par ailleurs être respectée sans aucune condition. Tout comportement ou agissement contraire à ce droit, notamment toute forme de harcèlement moral ou sexuel, est inacceptable et contraire à nos valeurs.

Interdiction de l'esclavage, du trafic d'être humain et du travail des enfants

Toute forme de travail forcé, d'esclavage moderne et de trafic d'être humain est formellement interdit. Les relations de travail conclues doivent être faites de plein gré. Ces dernières peuvent être librement rompues en respectant la législation en vigueur.

S'agissant du travail des enfants, la convention C138 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) prévoit qu'aucun enfant de moins de 15 ans ne peut travailler directement ou indirectement sauf dans le cadre d'un enseignement dispensé auprès des écoles professionnelles ou techniques et si le travail demandé n'est pas susceptible de causer un préjudice à leur santé ou à leur développement (articles 6 et 7 de la Convention).

La réalisation d'heures supplémentaires et le travail de nuit sont également interdits pour les mineurs.

Lutte contre la discrimination et le harcèlement

La Société PROVERBIO rejette toute forme de discrimination et de harcèlement. Cela s'inscrit dès le recrutement de nos collaborateurs qui sont choisis selon des critères objectifs basés sur leurs qualifications et leurs capacités.

Aucun critère lié à l'âge, le sexe, l'origine ethnique, la couleur de peau, la nationalité, la situation matrimoniale, la grossesse, la religion, les mœurs, l'orientation sexuelle, le milieu social, l'appartenance à un syndicat ou affiliation politique, l'état de santé, la déficience physique ou mentale ne pourra être pris en compte.

Toute pression, poursuite ou persécution à caractère moral ou sexuel ou de toute autre nature est interdite. A ce titre, nous nous engageons à respecter chaque individu et à ce que ce respect soit également véhiculé entre tous. Ainsi, aucun traitement inhumain sur le plan psychologique ou physique, menace ou toute forme d'intimidation ne pourra être toléré.

Le Règlement Général sur la Protection des Données – RGPD

La Société PROVERBIO respecte la vie privée des collaborateurs et des tiers. Nous appliquons les principes de transparence, de licéité, de proportionnalité et de pertinence relatifs à la collecte, aux traitements et à la conservation des données personnelles et veillons à ce que ses collaborateurs aient connaissance de ces règles et les appliquent.

Les personnes concernées sont informées des finalités des traitements, des modalités d'accès aux données, de leur droit de rectification, d'effacement, de limitation ou d'opposition aux traitements. La collecte des données est strictement limitée à celles nécessaires aux finalités des traitements. Leur durée de conservation est adaptée aux finalités et aux obligations réglementaires. Toutes les mesures nécessaires sont prises pour garantir le meilleur niveau de sécurité et de confidentialité des données personnelles collectées, afin d'éviter leur divulgation.

RESPECT DE LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Veiller à la santé et à la sécurité au travail de l'ensemble de ses collaborateurs est le premier devoir de notre entreprise.

Nous nous engageons à réduire au maximum les risques et à améliorer la santé et la sécurité au travail ainsi que la prévention des incendies à travers des processus établis en conformité avec la législation nationale et internationale adaptée à nos différentes activités.

Cette obligation est à la charge exclusive de l'employeur et ne doit en aucun cas créer une dépense pour les collaborateurs.

Notre objectif est d'atteindre le « zéro accident ». Nous mettons tout en œuvre pour diminuer le nombre d'accidents du travail jusqu'à atteindre notre objectif en définissant chaque année une politique QHSE pérenne et fiable. Le but étant de mettre en place un cadre de travail le plus sûr possible afin que chaque collaborateur puisse évoluer dans son poste de travail de façon optimale.

Cet objectif s'applique aux collaborateurs de PROVERBIO ainsi qu'aux intérimaires.

L'entreprise engage toutes les actions de prévention appropriées pour garantir cette santé et sécurité au travail. L'organisation de formations, la mise en place d'un registre sur lequel les salariés peuvent faire part de leurs remarques, le dialogue instauré entre les salariés, les représentants du personnel, le service Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) et la Direction permettent de garantir également les objectifs fixés.

A travers ces différentes mesures mises en place, le but est que chacun devienne acteur de prévention dans ses comportements quotidiens.

Le management, à tous les niveaux hiérarchiques, s'implique véritablement dans le pilotage, la mise en œuvre et le suivi des politiques sécurité.

RESPECT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La Société PROVERBIO, certifiée ISO 14001 et ISO 9001 depuis plusieurs années, a placé les enjeux sociaux et environnementaux au cœur de ses préoccupations.

En 2022, la Société PROVERBIO obtient la certification 50001 afin de démontrer une fois de plus son engagement dans la lutte pour la protection de l'environnement de façon à optimiser l'utilisation de l'énergie au sein de ses services.

Grâce à cette certification, un système de management de l'énergie sera mis en place et permettra un suivi poussé de la consommation énergétique de l'entreprise. En effet, jusqu'à présent l'entreprise a toujours souhaité optimiser la gestion des énergies et plus particulièrement l'eau mais souhaite aujourd'hui aller plus loin dans sa démarche et améliorer l'efficacité énergétique. Ainsi, une revue énergétique sera mise en place afin de contrôler l'énergie consommée et une politique de management en cohérence avec ces principes sera développer au quotidien.

A travers ses certifications et sa volonté incontestée d'une bonne gestion de l'environnement, la Société PROVERBIO s'efforce de réduire au maximum les contraintes qui pourraient peser sur la gestion des déchets, la consommation énergétique et les ressources naturelles.

Grâce à une politique de management de la qualité et des systèmes de management environnemental mis en place au sein de notre structure, nous sommes en mesure de garantir une démarche d'amélioration continue pour la protection de l'environnement.

Notre entreprise veille constamment à la compatibilité environnementale de ses produits et services. C'est pourquoi, nous attendons le même effort de la part de nos partenaires. Au même titre que nous, les fournisseurs se doivent de participer à l'amélioration de la performance environnementale et de mettre en place des indicateurs afin de pouvoir s'auto-évaluer et assurer un suivi fiable sur le long terme.

A ce titre, nous effectuons un travail en collaboration avec tous nos collaborateurs notamment sur la gestion des déchets et le respect du tri collectif.

Nous veillons à garantir une utilisation efficace de nos matières premières, de l'énergie et du recyclage lors de notre travail de production.

LES RELATIONS COMMERCIALES

Le respect du droit de la concurrence

La Société PROVERBIO s'engage à respecter une concurrence libre et équitable. Les atteintes illicites au libre jeu de la concurrence peuvent prendre différentes formes, notamment :

- Une entente par laquelle des concurrents se concertent par exemple pour faire obstacle à la fixation des prix par le libre jeu du marché en favorisant artificiellement leur hausse ou leur baisse, limiter ou contrôler la production ou le progrès technique, répartir des marchés, ...
Un simple échange d'information entre concurrents peut ainsi être jugé illicite s'il a pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence ;
- Un abus de position dominante par lequel une entreprise cherche à profiter de la position qu'elle détient sur un marché pour évincer ses concurrents ;
- Une exploitation abusive de l'état de dépendance économique dans laquelle se trouve un client ou un fournisseur d'une entreprise à l'égard de cette dernière.

Toute personne qui enfreindrait ces règles s'exposeraient à des peines civiles et/ou pénales graves. Chaque collaborateur de l'entreprise doit donc s'abstenir de tout comportement susceptible d'être considéré comme une pratique anticoncurrentielle.

La lutte anti-corrruption

L'attribution, la négociation et l'exécution des contrats privés ou publics ne doivent pas donner lieu à des comportements ou des faits pouvant être qualifiés de corruption active ou passive. Cela ne doit pas non plus être assimilé à du trafic d'influence ou de complicité de favoritisme.

Aucun collaborateur de notre entreprise ne doit accorder directement ou indirectement à un tiers des avantages indus, de quelque nature qu'ils soient et par quelque moyen que ce soit dans le but d'obtenir ou de maintenir une transaction commerciale ou un traitement de faveur.

Chaque collaborateur évitera les rapports avec des tiers susceptibles de le placer personnellement en situation d'obligé et de faire naître un doute sur son intégrité. Il veillera également à ne pas exposer à une telle situation un tiers qu'il s'efforce de convaincre ou d'amener à conclure une affaire avec la Société PROVERBIO.

Tout collaborateur qui serait sollicité à cet égard devrait en référer à sa hiérarchie, qui prendrait toutes mesures pour mettre fin à cette situation.

Seuls les cadeaux ayant une faible valeur monétaire ou ayant une symbolique particulière eu égard aux circonstances pourront être offerts ou acceptés au nom de la Société. Ces circonstances ne devront en aucun cas être de nature à faire douter de l'intégrité du donateur ou de l'impartialité du bénéficiaire.

La prévention des conflits d'intérêts

Chaque collaborateur veille à ne pas exercer d'activité ou à tenir des propos qui pourraient le placer dans une situation de conflit d'intérêts avec notre entreprise.

Un collaborateur devra s'abstenir de détenir un intérêt dans une entreprise, qu'elle soit cliente, fournisseur ou concurrente de la société PROVERBIO, si cet investissement est de nature à influencer sur son comportement dans l'exercice de ses fonctions au sein de notre structure.

Aucun collaborateur ne doit accepter une mission ou un travail proposé par un fournisseur, un client ou un concurrent, qui soit de nature à altérer ses performances ou son jugement dans l'exercice de ses fonctions dans notre structure.

Lorsqu'ils sont, néanmoins, confrontés à un risque de conflits d'intérêts, les collaborateurs doivent, dans un esprit de transparence, en informer aussitôt leur hiérarchie et s'abstenir de toute immixtion dans les relations que notre entreprise entretient avec le tiers concerné, tant qu'une solution n'aura pas été trouvée.

Protection des informations confidentielles

Les partenaires commerciaux doivent exploiter et protéger toutes les informations de manière conforme. Pour ce faire, ils doivent s'assurer que les données sensibles sont dûment collectées, traitées, sauvegardées et effacées.

Afin de pouvoir publier, transmettre à un tiers ou mettre à disposition un élément confidentiel sous quelque forme que ce soit, une autorisation expresse de la Société PROVERBIO sera indispensable.

LES RELATIONS HUMAINES

La Société PROVERBIO applique une politique de ressources humaines équitable, conforme aux lois et respectueuse des droits des personnes et des libertés individuelles et collectives.

L'héritage dont bénéficie notre entreprise a donné naissance à une culture se caractérisant par l'amour du métier, le sérieux, un fort goût du collectif et un sentiment d'appartenance marqué à l'entreprise.

Les femmes et les hommes de métier de la Société PROVERBIO constituent ainsi un patrimoine exceptionnel en richesses humaines.

Les salariés

Notre entreprise favorise autant que possible la création d'emplois durables.

Notre ambition est de favoriser le développement professionnel de chacun. C'est pour cela que nous accordons une importance prépondérante à la formation permanente de l'ensemble de nos salariés, afin de maintenir et de développer leurs savoir-faire, avec une attention particulière sur le management d'équipes par nos responsables de service. La Société PROVERBIO s'engage à offrir des perspectives d'évolution en adéquation avec les compétences, la créativité et l'envie d'entreprendre de chacun.

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) accompagne cette démarche responsable, en anticipant l'évolution des métiers et en identifiant les besoins en effectifs et en savoir-faire à travers des outils de gestion de pilotage particulièrement suivis par la Direction.

En amont de nos recrutements, nous agissons pour développer notre attractivité notamment en assurant une relation avec des écoles permettant de favoriser l'alternance et ainsi transmettre notre savoir-faire aux générations futures.

Dans un monde industriel de plus en plus automatisé, notre entreprise accorde toute son importance au savoir-faire manuel irremplaçable des femmes et des hommes experts de leurs métiers.

Le dialogue social

La démarche d'employeur responsable s'exprime également à travers un dialogue social actif avec les membres du Comité Social et Economique (CSE) tout en respectant l'indépendance et le pluralisme syndical.

Garantir l'égalité des chances

La Société PROVERBIO a pour principe fondamental de n'opérer aucune discrimination, pour quelque cause que ce soit, à l'embauche et dans les relations de travail.

La gestion des ressources humaines et, plus généralement, les relations entre les collaborateurs sont fondées sur les principes de confiance et de respect mutuels, avec le souci de traiter chacun avec dignité.

Nous poursuivons sans cesse une politique volontariste de management sur l'égalité des chances. La Direction est alors garante de la mise en œuvre de cette politique afin qu'elle soit diffusée à tous les niveaux hiérarchiques au sein de notre structure.

La communication et l'information

Notre entreprise attache une importance particulière à la qualité de l'information et veille à pratiquer une communication fiable et en toute transparence avec l'ensemble de ses collaborateurs et des parties prenantes.

Toutes informations transmises par la Direction ou toutes autres personnes faisant partie de la société doivent être précises, non équivoques et de qualité afin qu'elles soient comprises par tous.

Devoir de confidentialité

L'ensemble des membres de la société doivent respecter ce devoir de confidentialité et ne divulguer aucune information confidentielle à l'extérieur de l'entreprise ou d'autres membres de la société qui ne seraient pas habilités à en avoir connaissance.

Les informations relatives aux résultats et toutes autres données financières, en lien avec la stratégie commerciale et RH de la société ou à des savoir-faire, des produits ou services spécifiques devront être considérées comme confidentielles et en aucun cas être diffusées.

Comme précisé dans leur contrat de travail, les collaborateurs sont tenus au secret professionnel le plus absolu ; durant et après l'existence de leur contrat.

RESPECT DES EXIGENCES ET SANCTIONS EN CAS DE MANQUEMENT

Dispositif d’alerte

Nous nous engageons à identifier les risques d’atteinte à nos valeurs développées dans cette charte, à respecter systématiquement et en toutes circonstances les lois, les règlements, les principes éthiques et à les faire respecter.

Par conséquent, tout manquement doit être identifié, traité et corrigé dès la connaissance de celui-ci. Les collaborateurs et les partenaires commerciaux de la Société PROVERBIO se doivent de respecter ce principe afin de protéger l’entreprise.

Ils devront ainsi effectuer tout signalement relatif à l’existence de conduites ou de situations contraires aux règles énoncées dans cette charte.

Pour ce faire, ils pourront utiliser le cahier de doléance ou bien se rapprocher de la Direction afin de relever une difficulté, dans le respect de la loi et des règles conventionnelles et contractuelles.

Sanctions

L’ensemble des règles développées ont été examinées et validées par la société. Elles sont impératives et s’appliquent à toutes personnes, quel que soit son niveau hiérarchique, faisant partie de la société.

Le non-respect de ces règles serait constitutif d’une faute et pourrait faire l’objet de sanctions par l’employeur .

Ces sanctions seront celles prévues par la loi ou éventuellement la convention collective, elles seront prises dans le respect des procédures applicables tout en respectant nos valeurs éthiques et le droit du collaborateur concerné.

Le non-respect des règles énoncées pourrait amener l’entreprise à envisager des sanctions pouvant aller jusqu’au licenciement du collaborateur et demander le versement de dommages et intérêts si un préjudice était constaté.